



Procès-verbal de l'assemblée des membres du conseil d'établissement qui s'est tenue le mardi, 13 juin 2017 au restaurant La Trattoria.

Présences

Mme Josée Houde (directrice)	Mme Stéphanie Godin (directrice adjointe)
Mme Nathalie Aubut (enseignante)	Mme Josée Barrette (parent)
Mme Sophie Lafond (parent)	Mme Annie Tardif (parent)
Mme Myriam Solon (parent)	Mme France Gosselin (soutien)
Mme Andrée-Anne Perreault (s.d.g.)	Mme Marie-Claude Sénéchal (enseignante)
Mme Hélène Lauzière (enseignante)	Mme Karine Brosseau (parent)
Mme Claudia Verret (parent)	

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Tardif, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. L'assemblée est ouverte à 18h10.

2. Vérification des présences

Est absente :
Mme Guylaine Caron (enseignante)

3. Vérification du quorum

Il y a quorum.

4. Période réservée au public

Il n'y a pas de personne du public.

5. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres du conseil d'établissement s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

Il est alors proposé par Mme Lauzière et appuyé par Mme Aubut

PV130617-01

Que l'ordre du jour soit adopté

Adopté à l'unanimité

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017.

Mme Godin prend la parole et fait un ajout concernant les billets de contravention et d'avertissement, tel que discuté dans la dernière assemblée générale des enseignants. En effet, les élèves qui n'auront eu aucun billet de contravention, ni d'avertissement pourront participer au tirage de la fin de l'étape.

Mme Houde annonce qu'une enveloppe budgétaire s'ajoute cette année. Cette enveloppe permet l'embauche d'une ressource en orthopédagogie, ce qui nous donne donc 2 jours d'orthopédagogie de plus par semaine.

Il est proposé par Mme Gosselin et appuyé par Mme Perreault

PV130617-02

D'adopter le procès-verbal du 9 mai 2017

Adopté à l'unanimité

7. Informations et propositions de la direction

7.1 Approbation des listes de fournitures scolaires 2017-2018 (art. 96.15)

Mme Houde fait un survol des listes de fournitures scolaires 2017-2018. Elle nous fait part d'un léger changement effectué au niveau de la liste de 5^e année.

Mme Houde annonce que la distribution des listes se fera la semaine prochaine, suite à l'approbation. Toutefois, les élèves qui seront en 6^e année ne les recevront pas en même temps. Ils les recevront par la poste car nous souhaitons que les élèves qui n'auront pas leur 1^{er} choix pour les projets d'enrichissement l'apprennent en présence de leurs parents.

Il est proposé par Mme Houde et appuyé par Mme Lafond

PV130617-03

D'approuver les listes de fournitures scolaires 2017-2018

Approuvées à l'unanimité

7.2 Adoption de la reddition de comptes du CÉ 16-17

Mme Houde résume le rapport annuel du conseil d'établissement et souligne sa satisfaction de travailler avec une équipe comme celle de cette année. Elle dit apprécier que les décisions soient prises dans le meilleur intérêt des élèves.

Il est proposé par Mme Tardif et appuyé par Mme Gosselin

PV090517-04

D'adopter la reddition de comptes du CÉ 16-17

Adoptée à l'unanimité

7.3 Calendrier des sorties au service de garde 17-18

Mme Perreault fait un résumé des cinq sorties scolaires qui auront lieu cette année. Tous les élèves du Service de garde, y compris les dineurs, sont invités.

7.4 Approbation de l'utilisation des locaux (art. 93)

Mme Houde fait part des changements qui auront lieu l'année prochaine au niveau des locaux. Il y aura beaucoup moins de déménagements de locaux que l'année précédente.

Pendant l'été, la ville utilisera le gymnase seulement les mercredis soirs en cas de pluie pour diffuser des films. Enfin, il n'y aura pas de camp de jour.

Il est proposé par Mme Perreault et appuyé par Mme Aubut

PV130617-05

D'approuver l'utilisation des locaux

Approuvée à l'unanimité

7.5 Présentation du nouveau logo

Mme Houde présente le nouveau logo. Elle explique qu'un comité, jumelé à une infographe, a décidé des éléments que contiendrait le nouveau logo. Mme Houde explique le logo : les trois personnages représentent l'unité, le mouvement, les 3 cycles, les étoiles représentent la réussite et la fierté, les livres représentent l'importance de la lecture comme base essentielle à l'apprentissage à l'école Le Bourg-Neuf et l'écriture cursive qui, chez-nous, débute dès la 1^{re} année.

7.6 Approbation d'activités à financer au fonds 8 en 2017-2018

Mme Houde annonce le montant au fonds 8 avec lequel nous terminons l'année-7884.02\$. Ce montant restera l'année prochaine pour les activités. Elle annonce ensuite le thème de l'accueil qui est « Poursuis ton étoile ». Comme activité d'accueil, elle fait part du projet de recevoir un « gros dôme géant », ce sera comme un planétarium où les enfants pourront entrer et observer. Cette activité se déroulera dans la troisième semaine du mois de septembre et restera en place durant 4 jours. L'activité sera financée en partie par le programme *La culture à l'école* et l'école assumera la différence à partir du fonds 8. La deuxième activité sera la pièce de théâtre *La société des poètes disparus*. Cette pièce sera présentée aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. D'ailleurs, un de nos élèves fera partie de la distribution.

Il est proposé par Mme Gosselin et appuyé par Mme Perreault

PV130617-06

D'approuver les activités à financer au fonds 8 en 2017-2018

Approuvées à l'unanimité

7.7 Journée des rencontres du CÉ 17-18

Mme Perreault fait part de son souhait que les rencontres se tiennent les mardis.

7.8 Assemblée générale des parents

Mme Houde propose que l'on passe à l'élection de trois membres et d'un membre substitut durant les rencontres de parents, soit deux membres le 30 août et un membre régulier et un membre substitut le 7 septembre. Il y a discussion sur le sujet et tout le monde est d'accord. Si toutefois il n'y a pas assez de candidats, nous ferons une nouvelle assemblée générale de parents avant le 30 septembre.

8. Sujets d'actualité

8.1 Comité de parents

Pas de correspondance à présenter.

8.2 Service de garde

Mme Perreault tient à remercier les membres du conseil pour cette année qui a été très particulière à ses yeux. Elle dit avoir apprécié les gens avec qui elle était ainsi que l'ambiance.

8.3 Correspondance

Aucune correspondance à présenter

9. Varia

9.1 La circulation entourant les rues de L'école

Certains parents ont remarqué que la limite de vitesse de la rue Colbert et De la paix est respectée, mais que dans les petites rues adjacentes c'est très dangereux. Mme Houde propose d'en faire part en début d'année lors des rencontres de parents en même temps qu'elle fait l'explication des règles de sécurité.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Lauzière et appuyé par Mme Perreault

Que l'assemblée soit levée à 19h05

La présidente,

La secrétaire,

Madame Annie Tardif, parent

Madame Jessie Derasp, secrétaire